

L'école

L'école de Bonnée travaille cette année autour du thème du sport. Plusieurs clubs interviennent auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 : CSM Sully Handball, CSM Sully Rugby, Racing Club Bouzy-les Bordes, Sully Basket et Sully-Les Bordes Badminton. De plus, les trois classes préparent une exposition sur les Jeux Olympiques pour la fête de l'école qui aura lieu le 4 juillet. Enfin, les CE2 et CM1 découvriront les sports équestres en fin d'année et les CM2 la spéléologie lors d'une classe de découverte à Lans-en-Vercors en avril.

PLUI Communauté de Communes du Val de Sully

Le PLUI suit son cours, les échanges et les négociations se déroulent dans un climat serein mais quelquefois tendu compte tenu de l'importance des enjeux.

Suite à la dernière réunion, il est à noter des avancements qui sont encore loin de ce que la commune souhaiterait en ce qui concerne le découpage de l'enveloppe urbaine.

Les zones identifiées comme zones à potentiel archéologique ne seront pas prises en compte dans les surfaces urbanisables. Actuellement, les négociations avec le bureau d'études sont toujours en cours, rien n'est figé, mais rien n'est acquis non plus.

Nous attirons votre attention sur l'importance de votre présence à la prochaine réunion publique qui sera la dernière réunion où les administrés seront invités. La date vous sera communiquée prochainement.

Nous comptons sur vous pour défendre votre territoire et nous soutenir dans nos revendications importantes pour le développement de notre commune de Bonnée.

Une réunion d'information se tiendra à Bray-Saint-Aignan le 23 mai 2024 à 18 heures.

La fibre

Fiche Contacts
Orienter obligatoirement chaque demande sur les liens ci-dessous
En cas de panne d'un client déjà raccordé, de difficulté de raccordement, le seul contact reste l'opérateur commercial

Couverture fibre
<https://lysseo.fr/test-deligibilite/>

Dommages réseaux
Pour signaler un équipement fibre endommagé sur la voie publique
<https://lysseo.fr/declaration-dommages-reseaux/>

Projets immobiliers
Tous les logements individuels ou nouveaux programmes immobiliers doivent être déclarés le plus en amont possible sur
<https://demarches.adullact.org/commencer/departement-du-loiret-formulaire-de-demande-de-via>
Ou bien,
<https://lysseo.fr/> rubrique « Déclarer une nouvelle construction »

Logements collectifs existants
Pour demander le déploiement de la fibre dans les parties communes d'un lotissement ou d'un immeuble
<https://lysseo.fr/copropriete-syndic/>

Toutes les autres demandes
Pour retrouver les réponses aux questions les plus fréquentes et déposer vos propres demandes
<https://lysseo.fr/foire-aux-questions/>



8 ter, route de Sully - 45460 BONNÉE
☎ 02 38 36 66 10
Mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h30
Samedi de 10h à 13h et de 14h00 à 19h00



N° 33 Avril 2024



Le mot du Maire



Chers Amis,

L'Etat a décidé dernièrement de durcir les règlements d'obtention de subventions dans les projets d'investissements communaux et n'hésite pas à modifier les règlements sur des dossiers en cours d'instruction, ce qui nous oblige à être vigilants sur la planification de notre plan d'investissements et qui peut avoir un impact sur la priorisation des dossiers.

Les dossiers de demande de financement sont de plus en plus contraignants à monter et nécessitent de nombreuses études complémentaires justifiant les travaux à réaliser, ce qui a pour effet une inflation supplémentaire sur le coût des investissements.

Actuellement, les travaux du bar devraient être terminés fin mai/début juin dans le respect de l'enveloppe financière prévue pour ce projet. En ce qui concerne les travaux rue de Chappe, le dépouillement de l'appel d'offres est en cours, nous serons en mesure prochainement de vous informer sur le coût définitif de ce projet ainsi que sur son plan de financement.

Les comptes administratifs 2023 du budget général sont terminés et nous sommes en mesure de vous confirmer des résultats qui sont conformes à nos attentes. Une progression

régulière de nos excédents cumulés nous permet de maintenir une ligne de trésorerie convenable. Vous trouverez dans les pages suivantes plus de détails sur les dépenses 2023, mais également sur les investissements depuis le début de ce mandat 2020 à 2023.

Comme vous le savez, nous avons également à gérer deux budgets annexes concernant l'eau et l'assainissement et qui dit budgets annexes dit budgets équilibrés.

Afin de vous fournir des services de qualité en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, nous devons être très attentifs à l'évolution de la réglementation en vigueur. Cette réglementation a un coût, cumulé à l'inflation de l'électricité en 2023 et nous serons amenés à proposer une hausse des tarifs applicable en octobre 2024.

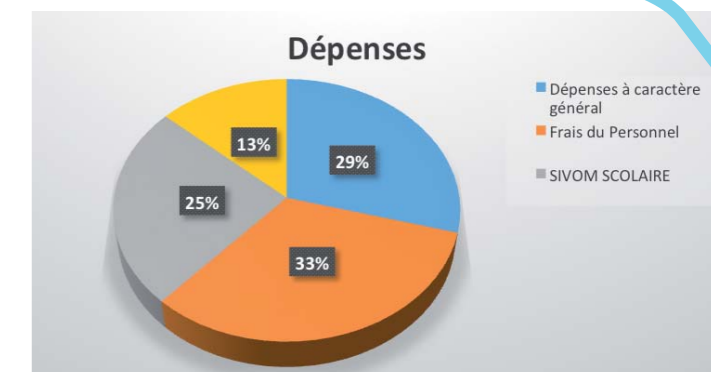
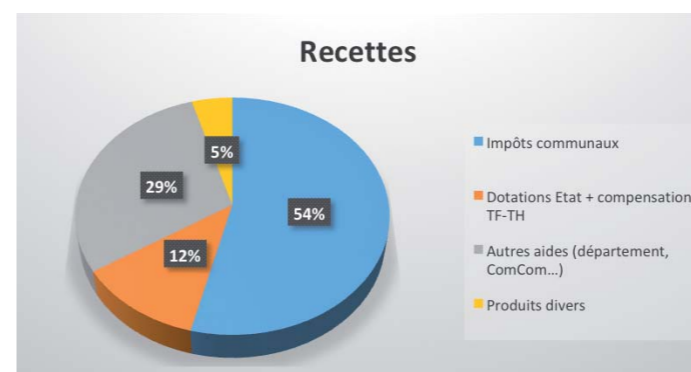
Vous avez certainement remarqué un transfert d'activités sur la zone commerciale de la commune de Bonnée en ce qui concerne les cuisines AUGER.

Je peux vous confirmer que le bâtiment libéré fait l'objet d'un intérêt tout particulier de la part de certains investisseurs compte tenu de son emplacement. Actuellement, rien n'est encore engagé et nous espérons l'arrivée prochainement d'activités qui rendront encore plus attractive cette zone commerciale souvent sollicitée par les clients mais également par des investisseurs.

Bonne lecture.

Michel Auger

Comptes administratifs 2023



Investissements sur la commune de 2020 à 2023

TRAVAUX	Coût HT	Total subvention	%	Autofinancement	%
Cimetière-Fouilles archéologique	176 543 €	132 355 €	75%	44 188 €	25%
Réfection-Extension préau Ecole	80 733 €	64 584 €	80%	16 149 €	20%
Rénovation Pavillon 5Rte Bordes	8 628 €	4 314 €	50%	4 314 €	50%
Sécurisation-Aménagement paysager entrée Ecole	5 291 €	2 645 €	50%	2 646 €	50%
Aménagement Rte Ouzouer Tranche 1	212 193 €	168 023 €	79%	44 170 €	21%
Réseau eaux pluviales Route de Sully	11 952 €	5 976 €	50%	5 976 €	50%
Réfection toiture Foyer communal	25 925 €	12 115 €	47%	13 810 €	53%
Remplacement climatisation réversible Foyer communal	23 319 €	11 659 €	50%	11 660 €	50%
Mise aux normes électriques Eglise	6 158 €	3 079 €	50%	3 079 €	50%
Aménagement Rte Ouzouer Tranche 2	184 662 €	147 736 €	80%	36 926 €	20%
Automatisat° cloche+Sonorisat° portable Eglise	8 969 €	4 484 €	50%	4 485 €	50%
Rénovation Restaumat scolaire et Pavillon pour accueil "Ukrainien"	6 317 €	3 159 €	50%	3 159 €	50%
Réfection Chemin de Solaire	7 722 €	3 861 €	50%	3 861 €	50%
Réfection Route de Gros Jonc	5 382 €	2 691 €	50%	2 691 €	50%
Remplacement fenêtres RDC Mairie	5 445 €	2 723 €	50%	2 723 €	50%
Réhabilitation local commercial multiservice	301 903 €	241 522 €	80%	60 381 €	20%
TOTAL	1 071 140 €	810 923 €	76%	260 217 €	24%

TOTAL INVESTISSEMENTS 2020-2023	1 071 140 €	
SUBVENTIONS	810 923 €	76%
AUTOFINANCEMENT	260 217 €	24%

Origine des subventions

DETR - DSIL (Etat)	259 306 €	32%
Etat	50 018 €	6%
Région	119 100 €	15%
Département	124 277 €	15%
CCVS	205 647 €	25%
FNAP (Etat) pour travaux cimetière	52 576 €	6%
TOTAL SUBVENTIONS	810 924 €	100%

DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

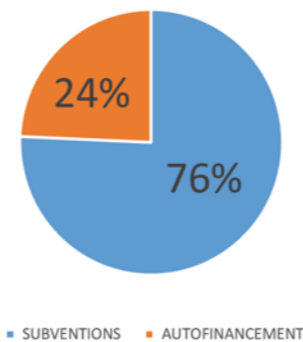
CCVS : Com Com Val sully

FNAP : Fond National d'Archéologie Préventive

Sur la période 2020-2023, plus d'1 million d'euros ont été investis dans des travaux de rénovations, de modernisations des bâtiments communaux ainsi que dans des réfections et aménagements de voies communales. Ces investissements n'ont pu être entrepris que par la mobilisation de plusieurs financeurs publics et l'obtention de subventions qui représentent au global 76% des 1 071 140€ investis. Ces subventions ont été obtenues qu'après le montage de nombreux dossiers de demande auprès des différents financeurs : Etat, Région, Département, Communauté de Commune Val de Sully et autres organismes.

Ainsi nous pouvons entreprendre ces différents travaux avec sérénité et espérer continuer de moderniser et embellir notre commune.

Répartition de l'origine des subventions



Travaux du bar de la Marine

La fin des travaux est prévue fin mai.



Bar, face avant.



Bar, face arrière.

L'eau ressource à chérir

Le Val de Sully représente 3.7% de la population du Loiret avec une consommation d'eau de 3.8% de la consommation totale du département.

Le prix de l'eau à Bonnée est de 1,22€/m³, ce montant ne prend pas en compte le prix du compteur d'eau. Ce montant est inférieur à celui de la Communauté de Communes du Val de Sully (CCVDS) qui est de 1,47€/m³.

De plus, la commune a un rendement de 75% annuel (Volume comptabilisé / Volume distribué) ce qui est légèrement inférieur au rendement de la CCVDS qui est de 77%.

Les réseaux de notre commune ainsi que ceux de la Communauté de Communes sont vieillissants.

Selon la révision du schéma départemental d'eau potable du Loiret, sur un total de 655 km de réseau

d'eau (CCVDS), 93,6% ont une date de pose inconnue. De plus, on ignore les matériaux de presque la moitié de ce réseau (43,5%), et selon leur confection, ils ont une durée de vie allant de 60 à 100 ans.

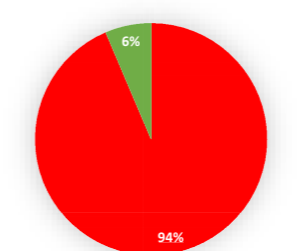
La station d'épuration à quant à elle une durée moyenne de 40 ans et notre réservoir 80 ans.

La future reprise par la Communauté de Communes de la compétence eau et assainissement, nous oblige à croire que des travaux devront être effectués sur les différents réseaux, ceux de Bonnée également.

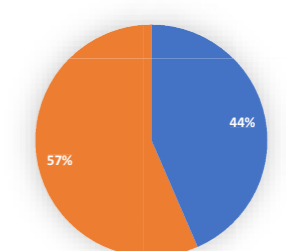
Ces travaux d'études et de changements de ces réseaux ont un coût, qui va devoir se répercuter sur le prix de l'eau dans les années à venir.

Il est désormais plus que nécessaire de faire attention à notre consommation d'eau.

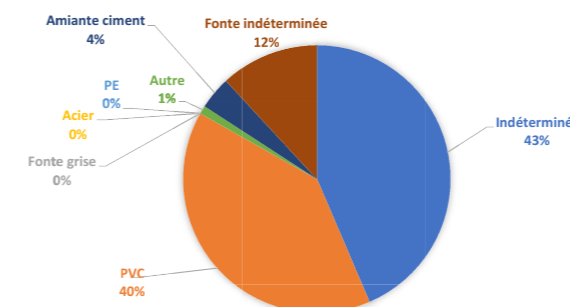
Date de pose



Matériau utilisé



RÉPARTITION DES MATÉRIAUX



Diamètre

